

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 9 décembre 2024 à 21h11 au Centre Intergénérationnel, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose, Luce Bouley et Hélène St-Cyr et messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Michel Rhéaume et Jean Roy, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Assiste également le directeur général adjoint Jérôme Grondin.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025;**
- 3 **Publication des prévisions budgétaires pour l'année 2025;**
- 4 **Levée de la séance.**

### **24-12-344 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **24-12-345 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025**

**ATTENDU** qu'une séance publique a été tenue juste avant cette réunion extraordinaire afin de présenter en détail le budget à la population;

Monsieur le Maire présente et commente les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2025, lesquelles sont :

<b>RECETTES</b>	
Taxes	6 693 120 \$
Tenant lieu de taxes	70 900 \$
Revenus de source locale	1 071 015 \$
Transferts	909 592 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>8 744 627 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 426 405 \$
Sécurité publique	710 320 \$
Transport routier	2 477 930 \$
Hygiène du milieu	1 142 620 \$
Santé et bien-être	67 964 \$
Urbanisme et mise en valeur	737 230 \$
Loisirs et culture	853 770 \$
Frais de financement	561 300 \$
Remboursement de la dette	493 870 \$
Activités d'investissement	104 180 \$
Réserves financières	169 038 \$
Affectation	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>8 744 627 \$</b>

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2025, lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 8 744 627 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**24-12-346**

**PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025**

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivage est diffusé sur le territoire de la municipalité est conforme aux exigences prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 437.1 du susdit Code.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2025 dans le journal local L'Arrivage, sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**24-12-347**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu de lever la séance à 22h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et greffière-  
trésorière,

\_\_\_\_\_  
Pascal Binet

\_\_\_\_\_  
Julie Lemelin